

dans une guerre formidable avec les étrangers. Dernièrement, l'un de ces princes, a repoussé la flotte anglaise envoyée pour attaquer ses forts. Ce seigneur, nommé Satsuma, est le plus puissant et le plus riche après le Tycoon et le prince de Kangra ; son revenu annuel, évalué en louis sterling, est de £486,921 : il gouverne ses domaines en monarche absolu.

Nous apprenons que la France doit se joindre à l'Angleterre contre le Japon, un français ayant été assassiné, par l'ordre des Damios, dans des circonstances tout-à-fait révoltantes. Ces expéditions seront ruineuses et difficiles, les Japonais connaissant parfaitement la tactique militaire des temps modernes.

La succession du feu Roi de Danemark est l'objet de sérieuses contestations entre les princes Frédéric de Hesse-Cassel, Christian et quelques autres. Le premier a droit au trône d'après la loi scandinave, étant l'héritier le plus proche en ligne collatérale et la ligne directe faisant défaut. Le second, quoique n'étant nullement parent, base ses prétentions sur le choix que le Congrès de Londres a fait de lui en 1852. Ce choix a été ratifié, avant la mort du Roi, par le parlement Danois.

Enfin, amis lecteurs, il ne faut pas oublier que le Souverain Pontife et le Roi de Naples ne sont pas encore rétablis dans la possession des territoires dont ils ont été injustement dépouillés. Leurs domaines sont administrés par les odieux propagateurs et ministres de la révolution et leurs peuples sont décimés par la persécution et l'arbitraire. Nous espérons que le jour de la justice luira bientôt, que la propriété volée sera restituée, et que l'Italie retrouvera la paix et le bonheur sous le joug heureux de ses rois légitimes.

Les journaux d'Europe s'occupent beaucoup depuis quelque temps du congrès convoqué par l'Empereur Napoléon. L'on croit que tous les souverains, à l'exception de ceux d'Angleterre et d'Autriche, accepteront avec empressement l'invitation qui leur a été faite. Si cette assemblée pouvait mettre un terme aux troubles existants et régler à l'amiable les questions qui menacent de bouleverser l'Europe, elle ferait un bien immense, incalculable.

Maintenant, revenons en Canada : ici, au moins, la paix règne en souveraine. Il est bien vrai qu'on y parle beaucoup de milice, d'orga-

nisation militaire, de dangers futurs ; mais, nous avons tout lieu de croire que le Canada ne sera pas affligé par aucune de ces calamités qui tourmentent les autres contrées. Ne négligeons pas, cependant, les précautions qui nous sont suggérées par l'expérience, agissons d'après l'axiome : " si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre."

Partout, à Montréal, les fêtes de Noël ont été célébrées avec pompe et avec magnificence. La foule encombrait les Eglises. La Retraite des hommes, très bien suivie, a produit d'heureux fruits. Les offices ont été très solennels à l'Evêché.

A la Paroisse un cœur nombreux sous la direction de M. Perrault a parfaitement rendu cette belle Messe, dont il est l'auteur, et qui est comme l'Echo fidèle de tous ces vieux Noël's qui ont si agréablement charmé notre enfance.

Nous entendons également faire les plus beaux éloges des chœurs de St. Jacques, des Montagnards Canadiens de St. Pierre et des chœurs des Demoiselles de Bonsecours.

A propos de Noël, nos lecteurs seront peut-être contents de connaître la jolie *Ballade de la Crèche* composée par le R. P. Faber, dont l'Eglise d'Angleterre pleure la perte à juste titre. C'est le seul écrit inédit qu'on ait trouvé dans ses papiers.

CHANT DE BETHLÉEM.

Dors au Cantique de ta mère ;
Dors, ô mon Roi ;
Et laisse-moi
Sécher les pleurs de ta paupière :
Enfant divin,
Lis de mon sein,
Clos tes beaux yeux à la lumière.

Hélas ! je n'ai, mon bien suprême !
Pour ton front pur,
Qu'un chaume dur
Pour duvet et pour diadème :
Dors, cependant,
Dors à mon chant,
Car je suis là, mon amour même !

Pourquoi cette larme divine,
O ! mon enfant ?
Est-ce le vent
Ou l'Étable qui te chagrine ?
Embrasse moi,
Et cache toi,
Tout doucement sur ma poitrine.